

VENDREDI 22 OCTOBRE 2021

LA DÉPÊCHE

AUDE

AGENCE DE CARCASSONNE - TÉL : 04 68 11 90 11 - redaction1@ladepeche.fr



VENDREDI 13
L'Academy
dans la cour
des grands
P40

SPORTS

Le Canalathlon a battu son record de participation

P32



ÉNERGIE

Narbosol, la 2e plus grande centrale solaire thermique de France

P25



L'église accueille une exposition d'aquarelles. / Photo Arts et Patrimoines

Fontiers-Cabardès célèbre les plantes

Le premier festival des plantes en Montagne Noire se déroulera ce dimanche à Fontiers-Cabardès.

Organisée par l'association Arts et Patrimoines, cette journée mettra les plantes de ce village fleuri à l'honneur avec un marché de plein air, des conférences, des expositions, des balades sensorielles ainsi qu'un parcours théâtralisé le long du nouveau sentier patrimonial. Cet événement fait suite à un projet Leader de transformer Fontiers-Cabardès en un village classé « Jardin remarquable ». Ce sentier, fraîchement fleuri de collections de plantes de bruyère, sera également le théâtre d'une mise en scène autour de la rencontre entre Pierre-Paul Riquet et André-Le-Nôtre. Certains parlent de légende, d'autres de fait historique : le fondateur du canal du Midi et l'architecte paysager de Louis XIV se seraient rencontrés à Fontiers-Cabardès autour de 1666, lorsque le premier cherchait à alimenter le canal en

captant les eaux de la Montagne Noire et que ce dernier dessinait le bosquet du village. C'est autour de cette histoire que les élèves de l'atelier d'écriture de Mirreille Rebola (Au Tour des Mots), ont écrit des textes qui ont servi la mise en scène orchestrée par Béatrice Artauzoul, du cabaret local « Le Chat Barré ». Pendant la visite du sentier, les visiteurs assisteront à la pièce jouée par douze comédiens de la compagnie Villegailhencoise « Magie'llards », dirigée par Laurent Dellus. Rendez-vous dans la forêt de houx, au lavoir, au cimetière, à la fontaine de la Samaritaine ou encore au Club 620 dont la serveuse a même accepté de jouer un rôle. Deux départs auront lieu à 10 h 15 et 14 h en compagnie de la guide touristique Manon Anglade.

Justine Bonneroy
Renseignements : 0 681 514 717.

MÉTÉO DU JOUR



MATIN. Des averses sur le Lauragais, du soleil sur le littoral.
Température : 10 à 14 °C



APRÈS-MIDI. Le régime d'averses progresse vers l'est.
Température : 13 à 19 °C



CE SOIR. Des passages nuageux sur l'ouest audois.
Température : 8 à 13 °C

Prévisions jusqu'à 7 jours au 0 899 70 37 24 (0,34€/min)

Photovoltaïque : le veto insolite des Bâtiments de France

Florian Zoia-Pays voulait installer dix panneaux photovoltaïques sur le toit de sa maison, à Grèzes. Il ne comprend pas le veto opposé par l'architecte des Bâtiments de France.

Depuis le jardin de sa maison, comme depuis la petite rue tranquille qui passe devant, le toit est visible, si l'on est de grande taille, mais on ne distingue que vaguement l'extrême pointe du clocher de l'église Saint-Saturnin... Pourtant, l'architecte des Bâtiments de France, puis la mairie de Carcassonne, par ricochet, ont opposé leur veto au projet de panneaux photovoltaïques de Florian Zoia-Pays. Jeune Pezenais qui a acheté une maison dans le hameau de Grèzes avec sa compagne, voici un an.

Sensible aux questions d'environnement

Leur projet : une rénovation complète de la bâtisse des années 50, et le recours à des énergies renouvelables : « Comme la plupart des gens de ma génération, je suis particulièrement sensible aux questions d'environnement, explique le jeune homme. Pour moi, c'est une évidence : l'installation de panneaux photovoltaïques devrait même être recommandée, voire obligatoire, à l'heure où l'on s'inquiète tant pour notre planète. Je ne comprends pas le re-



Florian Zoia-Pays devant sa maison en cours de rénovation intérieure, à Grèzes. On voit le pan de toit où il compte installer ses panneaux solaires, et l'on distingue, à peine, la flèche de l'église. / Photo DDM, L.G.

fus de travaux ». D'autant qu'il n'y a pas de covisibilité entre la maison et l'église, pourtant toute proche : « D'un côté, il y a la rue qui est en contrebas, et de l'autre, il y a une autre maison qui masque l'église », décrit le jeune homme. Et de poursuivre : « De toute façon, les panneaux seraient installés côté sud, à l'opposé de l'église. Le problème, c'est qu'aucune visite sur site n'a eu lieu, pour le moment. Tout a été décidé sur plan ». D'autant plus rageant, selon le jeune homme, que deux parcs photovoltaïques importants – des milliers de panneaux – ont

été installés tout près de Grèzes-Herminis, à proximité de l'aéroport et d'un centre commercial de la périphérie carcassonnaise.

Ils perturbent « la lisibilité des toits du bâti »

« Les panneaux solaires ne sont pas un élément traditionnel : l'adjonction de cet équipement technique ne participe pas à la composition architecturale du bâtiment. De plus, les panneaux solaires perturbent la lisibilité des toits du tissu bâti formant les abords du monument historique », protestent les services des bâtiments de France dans

leur courrier de refus du projet. C'est donc l'équilibre architectural de cette partie du hameau qui serait menacé. « Il faut qu'ils viennent voir par eux-mêmes, insiste Florian Zoia-Pays. Sur une vue aérienne, on peut avoir ce sentiment. Mais sur place, on se rend bien compte que ce n'est pas le cas ». Le jeune homme ne désespère pas d'avoir gain de cause, au final, et d'obtenir que les experts des Monuments de France se déplacent finalement. En attendant, il regrette amèrement de s'être débarrassé de... sa chaudière au fuel.

Laurent Gauthier

Vincent MILLET

Bijouterie - Joaillier

- 40%
- 50%
- 60% **Liquidation TOTALE**

du 23 octobre
au 23 décembre
2021

TOUT DOIT DISPARAITRE

*arrêté municipal n° 2021L10006. ** Offres valables sur articles signalées en magasin et dans la limite des stocks disponibles.

20 rue Georges Clémenceau - CARCASSONNE - 04 68 25 07 17

PIÈGE / LAURAGAIS-MALEPÈRE

LA DÉPÊCHE Vendredi 22 octobre 2021

BRAM

Participation record au Canalathlon !

La dernière édition remontait à septembre 2018, où le village d'arrivée avait été installé au bord du grand bassin de Castelnaudary. Le Canalathlon était de retour dimanche dernier pour sa 3^e édition et une première dans notre secteur.

Organisé par le Pôle d'Équ沿海 de Territoire Rural (PETR) « Pays Lauragais », l'établissement public qui rassemble quatre communautés de communes de l'ouest audois et l'est haut-garonnais, cet événement à la fois convivial, familial et festif a battu son record de participation. 104 équipes, en effet, se sont présentées au petit jour à la salle des fêtes de Fanjeux pour le départ de la randonnée multi-activités sportives (marche, course pédestre, vélo, canoë). Le maire, Aurélien Passemar, avait mobilisé la quasi-totalité de son équipe municipale et une bonne vingtaine de bénévoles pour assurer l'accueil « petit-déjeuner », le rangement des vélos puis la sécurité des participants au départ de l'épreuve.

L'équipe du PETR au grand complet assurait quant à elle le contrôle du pass sanitaire, la distribution des dossards, des cartes pour la course d'orientation etc.

Sans boussole...

À 8 h 45, le départ de la course d'orientation dans le village de Fanjeux était donné. Sans boussole, les participants avaient 20 minutes maximum pour trouver 12 balises et les poinçonner sur leur carte, tout en découvrant les belles ruelles et les sites emblématiques du village. Après cette mise en jambes et la restitution de la carte, au moins un binôme pour cha-



► À l'heure du repas dans le parc du château de Lordat.

que équipe enfourchait ses vélos pour prendre la direction de Montréal par des chemins de terre parfois bien enherbés. Il était proposé une petite rallonge pour ceux qui se sentaient « costauds » en prenant la direction de Lacassaigne, avec quelques « raidillons ».

Arrivés à Montréal après deux heures d'efforts soutenus, c'était le moment du « ravito » à la salle des fêtes, avec au service le maire Bernard Breil, aidé par des élus et des bénévoles notamment des « Lacets défaits ». Chacun laissait son vélo et partait en marchant ou en courant pour une boucle passant par les portes remarquables du village : la « Collégiale », l'ancien couvent, l'Espérou... avant de retourner au parc à vélos éphémère à la salle polyvalente, et se remettre en selle pour la deuxième étape, plus facile, en direction du canal du Midi et l'écluse de

Après 2 h d'efforts soutenus, c'est le moment du « ravito »



► La boiserie bramaise, une équipe mixte.

« Bêteille »...

C'est là que tout ce petit monde était invité à embarquer pour 4,4 km de canoë vers Bram. Il y eut quelques imprévus, et beaucoup de fous rires, devant des touristes en bateau ou à vélo amusés. Arrivés au port de Bram, il restait encore deux gros efforts : d'abord sortir l'embarcation de l'eau, puis la dernière ligne droite à pied jusqu'au village d'arrivée du château de Lordat, où attendaient de nombreuses familles, supporters et amis... Installé dans le parc mis gracieusement à disposition par

l'association « Les Cèdres », il proposait de quoi se réhydrater, puis bien se reconforter avec un bon cassoulet de Castelnaudary, un magret grillé ou un sauté de veau, concoctés par des producteurs ou artisans de la Piège, de la Malepère, ou du Lauragais et arrosé de bon vin, également de chez nous... L'orchestre de l'école des arts de la CCPLM, les « Balents » de Bram et le groupe « Barakagroove » assuraient l'ambiance musicale. Et déjà, sur un écran géant, défilaient les premières photos de la matinée.



► Les Bramaïses, la plus jeune équipe.



► Les cyclos bramaïses.

1 000 € pour replanter le long du canal

Lors du repas champêtre qui a rassemblé plus de 800 personnes au château de Lordat, la maire, vice-présidente de la CCPLM et conseillère régionale Claudine Faucon-Méjean – présente dès le matin à Fanjeux et partie prenante parmi les bénévoles bramaïses pour l'accueil à l'arrivée – a remercié la direction de l'établissement, d'avoir mis le domaine à disposition des organisateurs. Elle saluait également tous ceux qui, très nombreux, se sont mobilisés pour permettre l'organisation de cet événement plébiscité par les participants. Le président du PETR Gilles Hé-



► La remise du chèque.

brard et Philippe Greffier en faisaient de même avant de remettre un chèque

de 1 000 € à Laurent Adnet, chef de la mission mécénat à VNF, pour la préservation des ouvrages du canal et la replantation des arbres longeant ses berges. Suivait la remise de récompenses à l'équipe la plus jeune (« Les Bramaïses ») et la plus âgée (« Fanjaus »), dont le capitaine était François Passemar. Trois équipes étaient ensuite tirées au sort et recevaient des lots offerts par les producteurs et artisans présents sur le site. L'après-midi se poursuivait avec des balades guidées, des ateliers nature, des visites de la « circulaire », des expos aux « Essar [t]s ».

VILLASAVARY

Les prochains rendez-vous du Bara'thym

Le bar associatif le Bara'thym continue sur sa lancée après la réussite du brunch du début du mois et propose un programme alléchant pour les mois à venir. Brunchs à partir de 11 h les dimanches 7 novembre et 5 décembre. Ce **vendredi 22 octobre**, dégustation de vins organisée par la cave de Vendéole, à partir de 18 h 30. Vendredi 26 novembre, soirée choucroute à 20 h. Pour tous renseignements vous pouvez passer au bar les jeudis, vendredis, samedis de 9 h à 12 h 30 et 17 h à 20 h, les dimanches de 9 h à 12 h 30 et de 16 h à 20 h.

SAINT-PAPOUL

Belote : reprise de l'intervillage ce vendredi



► Muriel et Lulu, très bons organisateurs, mais excellents à la belote également.

À compter de cette semaine la belote aura repris ses droits comme avant la pandémie. En effet, si tous les mercredis à 20 h 45 dans notre salle des fêtes la belote a désormais pris un rythme de croisière, voici que les concours Intervillages des vendredis après-midi, tous les 15 jours, reprennent également. Le premier concours aura lieu à Saint-Papoul ce **vendredi 22 octobre**, toujours à la salle des fêtes, à 14 h. Suivront Verdun le 5 novembre, Saint-Martin le 19 novembre, Villepuy le 3 décembre, et peut-être Castelnaudary le 17 décembre.

Concours du mercredi. Une équipe de plus pour ce deuxième concours, soit 27

équipes engagées. Outre la bonne ambiance habituelle, quelques péripéties de transport de joueurs ont fait la une. Pour ce qui est de la belote, deux équipes se sont nettement détachées du peloton. Au final, Pierre et Gérard l'ont emporté devant l'équipe mixte Belge de Nicole et Charli. Dans le peloton, le président Lulu et sa secrétaire Muriel prennent la cinquième place. Résultats : 1ers Pierre et Gérard, 4 893 points; 2e: Nicole et Charli, de Bram, 4 815 points; 3e: Joëlle et Jean-Paul, de Belvèze et Mazerolles, 4 692 points; 4e: Dédé et Alain, de Revel, 4 682 points; 5e: Muriel et Lulu, de Saint-Papoul, 4 671 points. Bonne belote !

VERDUN-EN-LAURAGAIS

Les concours de belote reprennent ce vendredi

Après Saint-Martin-Lalande et Saint-Papoul, c'est autour de Verdun de reprendre les concours de belote. En alternance avec Saint-Martin, la reprise aura lieu ce **vendredi 22 octobre** à 21 h à la salle du village de vacances. Pas de changement dans l'organisation, si ce n'est que le nouveau site permet aux participants une meilleure accessibilité. Le même jour, mais à 14 h et dans la salle des fêtes, se tiendra à Saint-Papoul le premier concours Intervillages (lire ci-dessus). Amis beloteurs vous avez le choix. Bonne saison autour du tapis vert !

SAINT-PAULET

Le comité des fêtes en assemblée

Le comité des fêtes organise son assemblée générale ce **vendredi 22 octobre**, à 19 h, à la salle des fêtes. Cette assemblée générale sera particulière après le décès d'un des piliers de l'association, très cher à Saint-Paulet, Mathieu Noguero. Il va beaucoup manquer, ses idées, son dynamisme et son enthousiasme étaient très précieux. Le Comité recherche des bénévoles et vous êtes tous conviés à cette réunion au cours de laquelle le bureau sera renouvelé et les rapports d'activité et financier présentés.

ISSEL

Information paroissiale

La cérémonie religieuse mensuelle aura lieu ce **vendredi 22 octobre**, à 18 h, à l'église Notre-Dame. Distanciation et gestes barrières de rigueur. Le pass sanitaire peut être sollicité.